

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/06/21-18-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 21 juin 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
- Vu** l'avis favorable du Conseil de la Faculté des Sciences relatif à l'intégration de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement en Sciences (IRES), en tant que département de la Faculté des Sciences, en date du 23 mai 2022,
- Vu** l'avis favorable à l'unanimité du Comité Technique, en date du 9 juin 2022,

DECIDE :

OBJET : Intégration de l'IRES en tant que département au sein de la faculté des Sciences

Le Conseil d'administration approuve d'une part la suppression du Service commun dénommé Institut de la Recherche sur l'Enseignement des mathématiques (IREM), et d'autre part, et par voie de conséquence, le principe portant sur l'intégration de l'Institut de la Recherche sur l'Enseignement en Sciences (IRES) au sein l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences en tant que département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille le 21 juin 2022,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

